

Affaire suivie par :
Jaël VIEIRA
Tél : 04 77 22 61 86
Mél : ce.0420954j@ac-lyon.fr

3 place d'Armes
42400 Saint-Chamond

Saint-Chamond, le 29 mars 2021

L'inspectrice de l'éducation nationale en charge de
la circonscription de St-Chamond

à

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles
élémentaires et primaires de St Chamond

Objet : « Maintien / Retour à une activité physique et sportive en contexte sanitaire dégradé : Fitness, activités douces, activités de motricité, exercices physiques pour les élèves »

- Objectifs

À l'école, après une période de confinement total en 2019-2020 puis la mise en place de protocoles sanitaires contraignants, la situation au printemps 2021 est la suivante : le temps dédié à la pratique de l'éducation physique et sportive a diminué.

Des activités de maintien en forme proposées en vidéo par un groupe de MNS de St-Chamond, ont attiré l'attention de l'équipe de circonscription de St Chamond et l'idée d'une possible déclinaison pour l'école est envisagée. En effet, ces activités se présentent sans besoin de matériel spécifique, donc avec une mise en œuvre qui pourrait être envisagée dans les cours d'école, voire à la maison par les élèves eux-mêmes. D'autre part, la forme rythmée, engageante (aspect ludique), et non compétitive pourrait permettre d'enrôler des élèves rapidement dans l'activité, y compris certains élèves peu enclins à la pratique sportive usuelle.

Il ne s'agirait pas d'une proposition de séquence (habituellement 10 à 12 séances à rythme hebdomadaire) mais plutôt de propositions de mise en scène ou d'enchaînements brefs de gestes simples, permettant de travailler l'équilibre, la précision, le rythme, le geste, le musculaire et la créativité. Les enseignants pourraient donc s'impliquer dans l'alternance de séances-modèles proposées par les intervenants et séances de répétition sur une durée courte (30 min), ainsi que dans la mutualisation des propositions pour la classe.

- Partenaires et ressources

Les MNS de la piscine de St-Chamond qui ont pris à leur charge les activités tout public proposées en vidéo ont été contactés ; ils sont prêts à apporter leur contribution aux écoles manifestant leur intérêt.

Ressource d'appui : document éducol : « Continuité pédagogique en éducation physique et sportive » de novembre 2020

Ressource complémentaire pour les enseignants :

<https://www.force4.tv/fr/>

<https://eps-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article108>

<https://eps-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article104>

- Organisation envisagée

L'équipe de MNS partenaires pourra intervenir les mardis après-midis de 14h à 16h dans une école.

L'enseignant, au cours de la séance, prendra en charge l'organisation des groupes d'élèves, la co-animation, le travail sur la langue (lexique) lié, ainsi que la trace des activités proposées à fins de mutualisation avec les autres classes.

Chaque intervention des MNS se fera dans une même école pour tout l'après-midi, avec 3 classes successivement, durée d'une séance par classe de 30 à 40 minutes d'activité : les différentes propositions des intervenants seront réinvesties par les enseignants de deux manières (réinvestissement pour le groupe classe dans les séances suivantes et échange des pratiques entre enseignants ou entre classes). Cela pourra entraîner une réflexion sur l'aménagement des récréations pour les autres classes, également.

- Dispositifs, contenus

Différents dispositifs sont déjà pensés, grâce à une concertation entre les MNS, la CPC et les coordonnateurs de projet de la circonscription.

Dispositif 1 : L'horloge des 7 activités (autant d'horloges que de groupes de 7 élèves constitués dans la classe ; nombre modulable)

7 zones d'activités sont disposées en cercle. 7 élèves se répartissent sur chacune des zones.

Chaque zone est dédiée à un exercice différent (permettant d'alterner souplesse, musculation, équilibre, précision, gestuelle, création)

Chaque élève pratique pendant un temps court, l'activité correspondant à la zone dans laquelle il se trouve, puis chaque élève se déplace. Plusieurs tours d'horloge avec récupération composeront la séance ; le rythme d'alternance sera donné par des signaux, de la musique...

Dispositif 2 : Le mime d'exercice

Les élèves, face à un « montreur » reproduisent en miroir les propositions de ce dernier ; les rôles sont alternés régulièrement.

Dispositif 3 : « circuit training »

Les propositions seront affinées dans le cadre d'une concertation entre les enseignants retenus et les MNS.

- Manifestation d'intérêt

1. au moins 3 classes de l'école intéressées.
2. engagement à accueillir les MNS en concertation puis sur une séance en co-intervention.
3. engagement à reproduire les séances proposées pour une pratique régulière dans la classe.
4. volonté de mutualiser avec d'autres enseignants du territoire.

L'école peut manifester son intérêt en contactant Sylvie BALLUET avant le 9 avril 2021 (sylvie.balluet@ac-lyon.fr)

Jaël VIEIRA



Inspectrice de l'éducation nationale